



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43119>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-43119**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-26925

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Palavas-les-Flots

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21340192000011

Ville : PALAVAS LES FLOTS

Code postal : 34250

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'une Maison médicale de garde

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent marché public porte sur une maîtrise d'oeuvre pour une opération de réhabilitation d'un bâtiment existant, le projet portant sur l'aménagement du Musée du Patrimoine Jean-Aristide RUDEL en une Maison médicale de garde. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 549 000 euro(s) HT (valeur février 2024 - hors mobilier). Le bâtiment existant est situé dans le secteur protégé du site inscrit de l'Arnel. La maîtrise d'oeuvre devra comporter la mission de base, ainsi que la mission complémentaire DIAG et la mission OPC

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Délai global de réalisation (phase études et travaux) : 30% Prix de la maîtrise d'oeuvre exprimé sous la forme d'un forfait de rémunération sur la base de l'enveloppe prévisionnelle des travaux : 20%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Cet avis a été déclaré Sans Suite. Renseignements complémentaires : Par application de l'article R2185-1 du code de la commande publique, le marché public est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général. Le besoin est redéfini, l'acheteur public n'étant plus dorénavant le porteur du projet

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2024